

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 11

Artikel: L'abeille et le milieu [1]
Autor: Lietar, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'abeille et le milieu

PAR R. LIETAR (SUITE ET FIN)

Pour cultiver heureusement l'abeille, il faut être en mesure de créer, pour elle, le climat le plus favorable à l'obtention des résultats recherchés, parfois en lui facilitant la tâche, parfois en contrariant son instinct dans les limites autorisées.

En réalité l'apiculteur régissant et modifiant à son gré presque tous les milieux devient en définitive à lui seul « le milieu » qui avec la bonne reine peut permettre tous les espoirs.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres ! Pour obtenir des reines de choix, il faut *sélectionner réellement* et ce n'est pas si peu de chose !

« La Belgique Apicole » de décembre 1952 a donné, sous la plume de E. Demeyer, un article intitulé « Sélection » où je puise cette sentence pleine de vérité : « Si, pour sélectionner, il faut élever des reines, cela ne veut pas dire qu'en élevant des reines on fait forcément de la sélection. Il y a de la marge. »

Qui pourrait contester le bon sens de cette remarque ?

Certes, de grands centres tels Erlangen, Marburg, Celle et bien d'autres, notamment en Suisse, se livrent actuellement, sur diverses abeilles, à des expériences très instructives de comparaison et de culture. C'est de là que doivent provenir les directives générales non seulement concernant les lignées intéressantes, mais aussi sur la manière pratique de les conduire, à condition toutefois que les méthodes préconisées soient simples et à la portée de toutes les bonnes volontés. Il serait désirable aussi qu'ils s'adonnent à l'élevage de leurs lignées expérimentales en vue de leur propagation.

Dotées d'un matériel perfectionné, dirigées par des compétences capables de réaliser des expériences valables et d'en interpréter sainement les résultats, seules ces grandes stations opèrent sur un nombre de colonies suffisant pour l'établissement de moyennes sérieuses.

S'il existe encore de nombreuses contestations sur les résultats annoncés, elles sont dues, pour la plupart, ou à l'impureté des lignées utilisées pour le contrôle, ou à l'imperfection des contrôles, ou à l'interprétation erronée des résultats acquis, ou encore, et le plus souvent, à la différence de milieu dans lequel se déroulent les opérations.

Pour reproduire une expérience, il faut la répéter avec le même matériel, exactement sur le même plan et dans tous ses détails : c'est

là qu'on doit chercher les divergences d'appréciation sur la valeur des races, c'est là que pèche l'apiculteur.

Est-ce à dire que l'éleveur amateur n'est pas capable de réaliser des sélections ?

Dans son livre sur l'élevage des reines ⁵, R. Delpérée répond comme suit à cette question : « En choisissant des souches d'élite, en *lignées pures*, l'éleveur portera son attention sur le rendement, l'anecballie, la douceur du caractère.

» S'il veut persévérer dans cette voie pendant quelques années, *sans relâcher sa vigilance, ni s'écarter des grands principes classiques*, il arrivera à fixer des lignées remarquables. »

Personnellement, je considère que si la sélection est bien menée, et elle commence par des comparaisons, l'éleveur amateur possédera en peu de temps la lignée idéale pour sa région et ses méthodes d'apiculture ; dans son rucher et sur son terrain, elle battra toutes les concurrences qui lui seront confrontées.

Cependant les chercheurs auront beau faire tant que l'apiculteur, ce roi indiscuté des milieux, devant ses déboires, songera, sans justice, à incriminer exclusivement l'abeille plutôt qu'à réviser son propre comportement.

Les grosses récoltes iront toujours à ceux qui auront pu harmoniser ces deux facteurs fondamentaux de succès : des abeilles sélectionnées et l'art de l'apiculture ; les qualités génétiques et le milieu favorable.

Celui qui veut réussir doit prendre conscience de sa responsabilité devant l'échec.

* * *

Bon nombre de jeunes auteurs et conférenciers ont tendance à critiquer éleveurs et sélectionneurs. A les entendre, notre abeille n'est guère meilleure que ses lointains ancêtres.

Ils ne peuvent évidemment se rappeler le début de la ruche à cadres, époque où des essaims pendaient à toutes les branches et où, malgré une flore extrêmement plus riche et plus abondante que la nôtre, la récolte moyenne des bons praticiens n'égalait pas celle d'aujourd'hui.

Indubitablement l'abeille a été améliorée ; de son côté, la ruche est devenue un petit palais. Au lieu d'exiger du sélectionneur d'impossibles miracles, ne serait-il pas temps d'abandonner la critique stérile de l'insecte au point de vue génétique, pour s'attaquer sérieusement aux trop nombreux propriétaires de mouches à miel qui veulent diriger la ruche sans la connaître, régir la colonie sans la comprendre ?

⁵ R. Delpérée : L'Elevage des Reines.

En un mot, ne serait-il pas préférable de s'en prendre au mouchier et en sa personne au milieu des temps révolus qu'il représente, afin de le convertir en un milieu plus moderne qui s'avérerait capable de faire donner à l'instrument mis à sa disposition par la science et les chercheurs, tout le fruit que des méthodes adéquates de culture permettraient d'en obtenir? Alors seulement, on pourrait espérer un relèvement de la production de miel dans le pays.

Tiré de la « Belgique apicole ».

RAPPORTS CONFÉRENCES - CONGRÈS

Assemblée générale de la Fédération des Sociétés suisses d'Apiculture tenue à Lucerne le 26 septembre 1954

Sous la présidence de M. A. Lehmann, président d'honneur de la V.D.S.D., les représentants de nos trois grandes associations suisses se sont réunis à Lucerne à l'occasion de l'Assemblée des délégués de la Société suisse alémanique des Amis des Abeilles.

Après avoir souhaité à chacun une cordiale bienvenue, le président salue la présence de M. le Prof. Dr. Flückiger, vétérinaire fédéral, qui a une importante communication à nous faire : l'Office vétérinaire fédéral a déjà tourné plusieurs films sur les maladies du bétail et petit bétail, il désirerait maintenant tourner un film, si possible en couleur, sur les maladies des abeilles. Le Département fédéral de l'Economie publique est prêt à verser pour ce film les mêmes subventions que pour les précédents. Avant de passer à sa réalisation, M. Flückiger aimerait connaître l'avis de la Fédération et si celle-ci est prête, en principe, à prendre à sa charge une partie des frais. Cette offre, qui vient à son heure, est acceptée avec reconnaissance. Le film, destiné à être projeté au grand public, ne pourra que contribuer à faire connaître notre apiculture et nos miels.

M. Lehmann passe, ensuite, à l'ordre du jour :

1. *Le procès-verbal* de la dernière assemblée tenue à Einsideln est accepté sans modification.

2. *Les comptes de l'exercice 1953* sont acceptés avec nos vifs remerciements à M. Giudici pour tout le travail accompli.

3. *Comité*. Aucun changement, MM. Lehmann et Giudici acceptant une nouvelle réélection.

4. *Apimondia*. M. le Dr Hunckler, délégué de la Suisse au Con-